

Tableau 1

Nombre de demandes approuvées, nombre de demandeurs uniques et montant total du versement (en milliers de dollars) de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) administrée par l'Agence du revenu du Canada, selon la province ou le territoire

Province/territoire	Nombre total de demandes			Nombre total de demandeurs uniques			Montant total des paiements (000\$)		
	PCUE de base	PCUE avec complément	Total	PCUE de base	PCUE avec complément	Total	PCUE de base	PCUE avec complément	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	25 390	5 460	30 860	8 520	1 840	10 130	31 739	10 928	42 667
Île-du-Prince-Édouard	3 830	910	4 740	1 500	330	1 800	4 788	1 818	6 606
Nouvelle-Écosse	36 500	11 080	47 580	12 690	3 650	16 030	45 625	22 150	67 775
Nouveau-Brunswick	23 300	5 260	28 570	8 750	1 850	10 420	29 129	10 528	39 657
Québec	328 320	70 910	399 230	118 700	24 380	140 230	410 396	141 822	552 218
Ontario	869 950	161 280	1 031 230	285 480	52 780	332 590	1 087 431	322 568	1 409 999
Manitoba	42 910	9 810	52 720	15 370	3 430	18 530	53 635	19 626	73 261
Saskatchewan	41 100	13 270	54 370	14 320	4 520	18 490	51 380	26 530	77 910
Alberta	190 740	38 910	229 660	63 990	13 170	75 920	238 429	77 824	316 253
Colombie-Britannique	225 980	29 430	255 410	75 000	10 000	83 950	282 473	58 854	341 327
Yukon	800	240	1 040	310	90	390	1 001	482	1 483
Territoires du Nord-Ouest	1 100	420	1 520	460	160	600	1 380	836	2 216
Nunavut	440	390	820	240	180	390	545	776	1 321
Extérieur du Canada	1 990	280	2 270	710	110	810	2 489	552	3 041
Non précisé	230	-	230	120	-	120	281	-	287
Total	1 792 580	347 650	2 140 230	604 530	116 130	708 440	2 240 720	695 300	2 936 020

Notes:

- Les données datent du 20 octobre 2020 et elles pourraient changer à mesure que d'autres demandes sont reçues.
- Le nombre de demandes et la province ou le territoire de résidence proviennent des dossiers de la PCUE.
- Les données sont fondées sur les demandes de PCUE présentées au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada et du système de réponse vocale interactive. Elles comprennent aussi les demandes manuelles.
- « À l'extérieur du Canada » fait référence aux demandeurs qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada. Les critères d'admissibilité de la PCUE permettent aux demandeurs qui demeurent à l'extérieur du Canada comme des citoyens canadiens ou des résidents permanents qui étudient à l'étranger dans un programme d'enseignement postsecondaire admissible dans certains établissements d'enseignement de présenter une demande de PCUE.
- Les demandeurs qui n'ont pas de province de résidence valide enregistrée dans les systèmes de l'ARC sont regroupés dans la catégorie « Non précisé ».
- Tous les nombres sont arrondis à la dizaine près et les montants sont arrondis au millier le plus près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
- Étant donné que la province de résidence du demandeur peut changer pendant les périodes d'admissibilité la somme de « Nombre total de demandeurs uniques » peut ne pas correspondre au total indiqué. Ce dernier représente le nombre total de demandeurs uniques depuis le lancement du programme.
- La présence d'un tiret [-] signifie que les renseignements ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les renseignements supprimés comprennent aussi les zéros valides.
- La PCUE de base est une prestation mensuelle de 1 250 \$ versée aux étudiants admissibles qui ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou à l'assurance-emploi (AE).
- La PCUE avec complément est une prestation mensuelle de 2 000 \$ versée aux étudiants admissibles qui ont une personne à charge ou une invalidité et qui ne sont pas admissibles à la PCU ou à l'AE.